



## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### 1. PRESENTATION

EGO Formation est un organisme de formation continue agréé et enregistré sous le N° 82690820469 auprès du Préfet de la région Rhône-Alpes, dont le siège social est établi 35, rue François Genin 69005 Lyon.

EGO Formation développe, propose et dispense des formations inter et intra entreprises, des formations en mode « Atelier » et accompagne également les entreprises et les personnes en mode « Coaching ».

### 2. OBJET

Les conditions générales de vente « CGV » s'appliquent à toutes les offres de services EGO Formation et ont pour but de permettre au client de bénéficier de toutes informations utiles et nécessaires lui permettant d'assurer l'adéquation de l'offre de services formation à ses besoins.

### 3. GENERALITES

#### 3.1 COMMANDE

Les Conditions Générales de Vente (CGV) permettent de passer « Commande » et implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux conditions référencées.

Est considérée comme « Commande », au sens du présent document, toute demande de formation délivrée dans le cadre d'une prestation de service EGO Formation (ci-après désignée) établie par le client, au moyen d'une convention de formation transmise à EGO Formation sous forme de courrier ou tout autre moyen fiable de non altérable. Convention établie selon les articles L 6253-1 et L 6352-2 du code du travail et est adressée en deux exemplaires dont un est à retourner par le client revêtu du cachet de l'entreprise.

Toute modification ou annulation de « Commande » passée ne peut être prise en compte que si elle parvient par écrit avant l'acceptation de la commande initiale. Si EGO Formation n'accepte pas la modification ou la résolution, les acomptes versés ne pourront être restitués.

Après la formation chaque stagiaire reçoit une attestation de participation à la formation.

Si vous relevez d'un financement OPCA : Une attestation de présence par salarié à leur faire signer avant de la transmettre à votre organisme paritaire..

#### 3.2 CONFIDENTIALITE

Les informations transmises et /ou échangées au cours de la formation sont confidentielles et ne feront l'objet de divulgation à des tiers.

#### 3.3 COMMUNICATION

Le client accepte d'être cité par EGO Formation comme client de ses offres de services, au frais d'EGO Formation. EGO Formation peut mentionner le nom du client, son logo ainsi qu'une description objective de la nature de ses prestations à l'intention de ses prospects et de sa clientèle notamment sur son site internet et ses entretiens avec des tiers, sauf si demande explicite de la part du client.

#### 3.4 PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

EGO Formation conserve les données à caractère professionnel que le client lui transmet à des fins de gestion interne et en vue de transmettre au client des informations sur la formation, d'informer sur les différentes manifestations susceptibles de l'intéresser. Le client dispose toutefois d'un droit d'opposition, de rectification et de retrait vis-à-vis de ces données.

La propriété intellectuelle de tous les supports sont à EGO Formation. Toute copie ou diffusion ne peut se faire sans l'accord préalable par écrit d'EGO Formation.

### 3.5 PRE-REQUIS

Des pré-requis peuvent être indiqués dans les programmes EGO Formation.

Le client s'engage à les respecter dans la mesure où cela est susceptible notamment d'affecter la qualité de la formation dispensée.

### 3.6 REMPLACEMENT D'UN STAGIAIRE PAR UN AUTRE STAGIAIRE

Le remplacement d'un participant est accepté par EGO Formation pour un participant ayant le même profil et les mêmes besoins de formation. Le remplacement en cours d'une formation n'est pas possible.

## 4. PRIX

Les prix sont portés sur la convention de formation et sont réputés fermes dès l'acceptation de la « Commande » par EGO Formation au jour de l'acceptation. Tous les prix sont indiqués Ht et sont à majorer du taux de TVA en vigueur. Toute formation commencée est due intégralement. Les tarifs et les produits décrits et figurant dans les brochures d'EGO Formation, communiqués à titre indicatif, sont susceptibles d'être modifiés à tout moment sans information préalable des clients.

## 5. MODALITES DE REGLEMENT

Chaque « Commande » fait l'objet d'une facturation délivrée au moment de la réception du bon de commande. Toute « Commande » est payable à la date de l'échéance stipulée sur la facture. Aucun escompte ne sera accordé par paiement anticipé.

Les règlements sont adressés par chèque ou par virement à réception de la facture au nom d'Elisabeth Genix Ollier.

Tout retard de paiement de « Commande » aux termes fixés dans les conditions établies des conventions entre les parties entraîne de plein droit des intérêts de retard à un taux indiqué sur la facture, ce taux étant au minimum égal à 1,5 fois le taux légal en vigueur, sans que cette clause nuise à l'exigibilité de la dette et à compter du premier jour de retard. Les frais de recouvrement que doit exposer EGO Formation sont à la charge du client.

### 5.1 Prise en charge OPCA

Il appartient au client d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de son OPCA. L'accord de financement doit être accompagné du numéro d'adhésion et de dossier OPCA du client et communiqué au moment de l'inscription et/ou sur la convention que le client retourne signée à EGO Formation. Si l'accord de la prise en charge de l'OPCA ne parvient pas à EGO Formation au 1<sup>er</sup> jour de la formation, EGO Formation se réserve le droit de facturer la totalité des frais de formation au client.

En cas de prise en charge partielle par un OPCA

La différence financière est directement facturée par EGO Formation au client.

En cas de non paiement par un OPCA

Si le règlement n'a pas été effectué dans un délai de 2 mois à compter de la réception de la facture, le client doit prendre en charge ce règlement.

## 6. ANNULATION

### 6.1 Par le client

Si le client souhaite annuler la formation, il doit le faire au moins 21 jours ouvrés avant la date prévue de la formation. A partir de cette date la commande est considérée comme définitive. Aucune indemnité n'est demandée et les acomptes sont reportés sur une prochaine « Commande ».

Si l'annulation intervient entre le 20<sup>e</sup> et le 7<sup>e</sup> jour précédent la formation, 30% du montant des frais de participation sont facturés.

Si l'annulation intervient moins de 7 jours avant la formation, 50% du montant des frais de participation sont facturés.

Toutefois, si l'annulation est motivée par un cas de force majeure, le client, sur justificatif officiel, ne porte pas les indemnités compensatrices dues.

## 6.2 Par EGO Formation

EGO Formation ne peut être tenu responsable à l'égard du client en cas d'inexécution de ses obligations résultante d'un évènement de force majeure.

Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuits, outre ceux reconnus par la jurisprudence des cours et tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident du formateur, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications ou des transports de tous types, les grèves ou conflits sociaux externes à EGO Formation, l'interruption de l'approvisionnement en énergie ou tout autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de EGO Formation.

EGO Formation se réserve le droit d'annuler une formation si le nombre de participant se révèle insuffisant (cf. article L 6331-1) et ce, sans indemnité compensatrice.

En cas de contestation, les tribunaux de Lyon sont seuls compétents. En cas de litige, la loi applicable aux relations commerciales d'EGO Formation et du client est la loi française, à l'exclusion de toute autre.

## PRESTATION DE SERVICE EGO FORMATION

### FORMATIONS INTER ENTREPRISES

**Lieux** : Les formations sont réalisées dans des locaux choisis par EGO Formation.

**Coûts** : Les prix comprennent les coûts de formation ainsi que la fourniture d'un livret référence papier.

**Repas** : Les repas, l'hébergement et les frais de transport ne sont pas compris dans le prix de la formation, sauf accord contraire.

### FORMATIONS INTRA ENTREPRISES

**Lieux** : Les formations sont réalisées dans les locaux mis à disposition par le client avec possibilité, sur demande, de confier cette organisation logistique externe à EGO Formation.

**Coûts**: Les prix par jour et par stagiaire sont entendus sur un minimum de 3 stagiaires suivant la même formation et sur la même période. Pour la réalisation de ces formations intra entreprises, EGO Formation peut être amené à facturer, si nécessaire, le temps consacré à la préparation en fonction d'un prix par jour ou d'un prix au forfait. Des frais supplémentaires de documentation ou de location de matériel spécifique peuvent être à prévoir pour le bon déroulement de la formation et faire l'objet d'une facturation en sus.

**Déplacement** : Les formations dispensées en dehors de la communauté urbaine de Lyon « Grand Lyon » sont majorées de frais de déplacement.

**Repas** : Les repas sont à organiser par le client et sont à sa charge.

### FORMATION EN MODE ATELIER

**Lieux** : Les formations sont réalisées dans les locaux d'EGO Formation.

### FORMATIONS EN MODE « COACHING »

Les accompagnements sont réalisés soit dans les locaux de l'entreprise soit dans les locaux d'EGO Formation. Pour la réalisation de cette mission, EGO Formation facture le temps consacré, soit en fonction d'un prix par jour d'intervention, soit au forfait. Les règlements effectués à l'inscription sont remboursés dans leur totalité.